



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Soutien aux entreprises industrielles en difficulté

Question au Gouvernement n° 502

### Texte de la question

#### SOUTIEN AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES EN DIFFICULTÉ

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Carles Grelier.

**M. Jean-Carles Grelier** . Sans doute connaissez-vous comme moi cette très belle théorie de Maurice Merleau-Ponty sur le visible et l'invisible. Dans le contexte économique difficile qui est le nôtre, certains territoires semblent visibles, d'autres invisibles ; des entreprises paraissent visibles, d'autres invisibles. Dans la Sarthe, ces dernières se nomment Belink Solutions à La Ferté-Bernard ou Valeo à La Suze-sur-Sarthe : leur fermeture, prévue ou programmée, constitue un drame personnel, humain et territorial. En l'occurrence, on ne peut distinguer les drames visibles des drames invisibles.

Monsieur le ministre de l'industrie, comment imaginez-vous déployer vos services dans l'ensemble de nos territoires pour qu'aux côtés de chacune de ces entreprises et de chacun des élus locaux, il existe une présence de l'État qui soit une présence, s'il vous plaît, visible ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

**M. Marc Ferracci**, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie* . Vous m'interrogez sur le suivi et l'accompagnement des entreprises, en particulier des plus petites d'entre elles, et vous évoquez des cas spécifiques, notamment l'entreprise Belink à La Ferté-Bernard, qui compte 140 salariés. L'engagement des services déconcentrés de l'État est total, constant et systématique à l'égard de toutes les entreprises. Il s'incarne dans la figure des commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises, qui agissent sous le pilotage de la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises et du comité interministériel de restructuration industrielle, afin de trouver des solutions industrielles chaque fois que c'est possible.

Belink, qui fabrique des cartes électroniques à destination du marché de l'automobile, est confrontée aux difficultés de ce marché. Elle a connu ces dernières années de lourdes difficultés financières : son chiffre d'affaires est passé de 24 millions d'euros en 2022 à 14 millions en 2024. Face à ces difficultés, la responsabilité des services déconcentrés de l'État est d'accompagner l'entreprise, de chercher des solutions et si possible d'en trouver : nous devons cet accompagnement aux salariés et à leurs familles.

Chaque année, 4 000 entreprises sont accompagnées par les services déconcentrés de l'État de manière très territorialisée. Notre engagement se déploie partout sur le territoire, mais aussi grâce à nos actions à l'échelle européenne. Avec le commissaire Stéphane Séjourné, nous avons annoncé il y a quelques jours un plan de soutien à la filière automobile, qui vise à répondre à des difficultés, à soutenir l'offre et la demande ainsi qu'à soutenir la diversification des équipementiers automobiles. L'ensemble de ces actions constitue une stratégie

globale de soutien à nos entreprises et à nos filières, qui va se poursuivre. (*Mme Sophie Mette applaudit.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Carles Grelier.

**M. Jean-Carles Grelier** . Merci de votre attention à chacun de ces territoires et à chacune de ces entreprises : nous comptons sur vous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Carles Grelier](#)

**Circonscription** : Sarthe (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Démocrates

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 502

**Rubrique** : Industrie

**Ministère interrogé** : Industrie et énergie

**Ministère attributaire** : Industrie et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025